RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

lycée la Prat's

Dossier de presse

INAUGURATION DE L'INTERNAT DU LYCÉE LA PRAT'S À CLUNY

MERCREDI 6 MAI 2026

CLUNY (Saône-et-Loire)

SOMMAIRE

Communiqué de presse 3

Présentation générale du projet 4

La Région Bourgogne-Franche-Comté et les lycées 8

Communiqué de presse

Inauguration de l'internat du lycée La Prat's de Cluny

Mercredi 6 mai 2026, à Cluny (Saône-et-Loire), Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a inauguré le nouvel internat du lycée La Prat's à Cluny, aux côtés de Willy Bourgeois, vice-président aux lycées et à l'alimentation, à l'offre de formation, à l'apprentissage et à l'orientation, et de Laurent Joly, proviseur de l'établissement.

Situé dans un bâtiment ancien du début du XXe siècle, à proximité immédiate de l'abbaye de Cluny, l'internat a fait l'objet d'une **restructuration complète**. Le choix a été fait de réhabiliter intégralement le bâtiment, plutôt que de le démolir, afin de préserver le patrimoine tout en l'adaptant aux usages actuels.

Le nouvel internat offre désormais **248 places**, destinées aux lycéens et aux étudiants post-bac du lycée, qui accueille notamment des classes préparatoires scientifiques et un BTS. Les espaces ont été entièrement repensés : chambres rénovées, locaux de vie collective modernisés, amélioration du confort thermique et acoustique, mise en accessibilité progressive, installation d'un ascenseur et modernisation complète des équipements techniques.

Portée par la Région, l'opération représente un **investissement régional d'environ 15,2 millions d'euros**, avec le soutien financier de l'État au titre de la Dotation régionale d'investissement. Les performances énergétiques atteignent le niveau **BBC**, avec une consommation inférieure à 96 kWh/m²/an.

« Avec ce nouvel internat, la Région investit concrètement pour l'égalité des chances, en offrant aux jeunes de bonnes conditions de vie, d'étude et de réussite, tout en valorisant le patrimoine remarquable de Cluny. »
Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Un projet repensé pour répondre aux enjeux éducatifs et territoriaux

Le lycée La Prat's est un établissement d'enseignement général et technologique implanté sur la colline du Fouettin à Cluny. Il accueille des lycéens et des étudiants post-bac, notamment en classes préparatoires scientifiques (PTSI) et en BTS. La présence d'un internat est donc un levier essentiel d'égalité d'accès à la formation, en particulier pour les jeunes issus de territoires ruraux.

Pourquoi reconstruire l'internat ?

Le bâtiment B, qui abrite historiquement l'internat, est un édifice du début du XXe siècle, remanié dans les années 1990. Dès le milieu des années 2010, de **graves désordres structurels** sont apparus : vieillissement des planchers, dégradation des blocs sanitaires, fragilisation d'éléments porteurs.

Pour des raisons de sécurité, une partie de l'internat a dû être fermée et des solutions temporaires mises en place.

Après expertise, le choix est fait par la Région : **plutôt que démolir** ce bâtiment situé dans le périmètre protégé de l'abbaye de Cluny sera **entièrement restructuré**, afin de conjuguer **préservation patrimoniale** et **usages contemporains.**

Une restructuration complète, en profondeur

La réhabilitation de l'internat a consisté en une reprise totale du bâtiment :

- Démolition intérieure et mise à nu des structures ;
- Consolidation ou reconstruction complète des éléments porteurs ;
- Réfection intégrale des planchers ;
- Remise à neuf de l'ensemble des espaces : chambres, sanitaires, circulations et locaux de vie.

L'objectif : **créer un internat confortable, durable et adapté aux besoins des jeunes**, tout en respectant les contraintes architecturales du site.

Un internat moderne, fonctionnel et durable

Le nouvel internat propose :

- 248 places, pour les lycéens et étudiants post-bac ;
- Des chambres évolutives, modulables selon les effectifs ;
- Des locaux de vie collective favorisant le bien-être et la convivialité ;
- Des espaces dédiés aux personnels.

Une attention particulière a été portée à l'acoustique, à la qualité de l'air intérieur et au confort d'usage.

Accessibilité et performance énergétique au cœur du projet

Le projet intègre pleinement les standards actuels :

- Mise en accessibilité progressive de l'ensemble du bâtiment ;
- Installation d'un ascenseur ;
- Modernisation complète des installations techniques ;
- Prise en compte du radon ;
- Mise en place d'un système de comptage des énergies.

Un investissement massif de la Région

Le coût global de l'opération s'élève à environ **15,2 millions d'euros TTC**, financés majoritairement par la Région, avec le soutien de l'État au titre de la Dotation régionale d'investissement.

***

Intervenants et partenaires

Maîtrise d'ouvrage

- Programmiste : Lauren TRONCHET
- Chargé d'établissement : Christophe JACOTOT
- Mandataire (SPLAAD) :
  Marion JOYEUX, directrice générale,
  Olivier HENRY, directeur des opérations,
  Jennifer DUVAL, directrice juridique,
  Delphine HERLÉDAN, chef de projets.

Maîtrise d'œuvre et autres prestataires

- Mandataire : BÖ ARCHITECTES ASSOCIES - Le Creusot (71)
- Economiste : Geoffrey SETAN Architecte – Paray-le-Monial (71)
- BET Fluides : SYNAPSE – Oyonnax (01)
- Architecte MH : Société EPUR - Chalon-sur-Saône (71)
- OPC : Société LTC - Saint-Jean-de-Vaux (71)
- BET Bois : Gaujard Technologie - Avignon (84)
- Contrôle technique : BUREAU VERITAS
- Coordonnateur SPS : BUREAU VERITAS
- Diagnostiqueur(s) : ACE Environnement (amiante et plomb) - TECHNICANA (réseaux)

Les entreprises

Désignation des travaux	Entreprises
Désamiantage	Alpes Bourgogne Environnement (21)
Curage - Démolition	SNEEB (71)
VRD - Terrassements	SIVIGNON (71)
Gros œuvre	GC BAT (71)
Charpente – Chambres modules 3D bois et ouvrages connexes	SMJM – LAFFAY (01)
Etanchéité	SECOBAT (21)
Menuiseries intérieures bois - parquet	LAFFAY (71)
Menuiseries intérieures bois - parquet	MENUISERIE JOULIN PASCAL (71)
Menuiseries intérieures bois - parquet	LAFFAY (71)
Menuiseries intérieures bois – parquet	LAFFAY (71)
Plâtrerie - Peinture	SMPP (71)
Faux plafonds	MENUISERIE INTRAMUROS (69)
Carrelage - Faïence	AM CARRELAGES (71)
Chauffage – Ventilation – Plomberie - Sanitaires	DESCHAMPS (71)
Électricité	EGA – SNE (71)
Ascenseur	ID LIFT (69)

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2026, la Région mobilisera plus de 336 M€ au service de sa politique éducation.

BUDGET GLOBAL
Vote du BP 2026 (AP/AE) - Assemblée plénière 11-12 décembre 2025

Direction des Lycées	Direction de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnel techniques des lycées)	TOTAL
94,3 M€	90,2 M€	8 M€	143,6 M€	**336 M€**

La Région étant compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des lycées publics, elle contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative, avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociétaux et écologiques. Ses interventions intègrent une recherche de sobriété et un accompagnement social, et portent sur quatre domaines clés : **le patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**
L'action régionale vise à adapter au mieux les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux de la transition écologique et numérique.

En 2026, la Région consacrera 207,6 M€ de crédits de paiement (investissement et fonctionnement) à sa politique éducation, dont 102 722 000 € pour le patrimoine et la gestion immobilière des lycées, 97 961 980 € au titre du fonctionnement et équipement des lycées et 6 961 500 € pour le numérique éducatif.

Les priorités de la Région se déploient sur les axes suivants :

- **Gestion du parc immobilier**

Il est composé de 128 établissements d'enseignement.
Les priorités régionales de la politique lycée :

- Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque ;
- Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN) ;
- Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

• Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux

La Région répond aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assure la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantit des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle met en œuvre une gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

• Pour les infrastructures et activités numériques

La Région met à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutient l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilise le numérique au service de l'école inclusive. Elle encourage également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude a été lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

Les chiffres-clés des lycées

128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté

- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m²
- Budget 2026 consacré aux lycées : 336 M€, dont plus de 143 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€
- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 128 lycées, 220 collèges et 590 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur lycée
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 128 lycées, 220 collèges et 590 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur lycée